

La Prévention des Risques Professionnels dans la Réparation Navale Grande Plaisance en PACA : État des Lieux et Perspectives

26 Janvier 2010
Société de Médecine et Santé au Travail

Plan

- Contexte
- Objectifs d'intervention
- Étapes de la démarche
- État des lieux
- Propositions de mesures de prévention
- Mises en application
- Conclusion

Contexte

- « Grande Plaisance » :
Yacht de plus de 24 mètres,

- Flotte mondiale a doublé en moins de 10 ans,

- Secteur de la réparation navale en pleine évolution,

- Concentration de cette activité en PACA

80 à 90 % des yachts : « escale maintenance » au moins 1 fois dans leur vie,

- Difficulté d'identification de la profession.

Objectifs d'intervention

- Accompagner le passage d'une activité de réparation navale traditionnelle vers une industrialisation et une professionnalisation de la filière,
- Rapprocher différents acteurs régionaux autour d'une problématique commune,
- Décliner cette démarche à d'autres secteurs de la construction réparation navale,
- Proposer des mesures de prévention permettant de fédérer la profession autour de fondamentaux en matière de sécurité.

Étapes de la démarche

- Constitution de groupes de travail
- Organisation de réunions thématiques
- Proposition de mesures de prévention
- Validation par les différents acteurs

État des lieux

Risques de chute
de hauteur



Risques d'intoxication, d'incendie et d'explosion



Problèmes d'une co-activité importante

Mesures de prévention

Thématique Échafaudages

Réception

- réception initiale par personne compétente ou organisme agréé
- consignation systematique de toutes modifications ou commentaires dans un registre

Mesures de prévention

Thématique Échafaudages

Trappes

- mise en place systematique de trappes auto-rabattables
- distance maximale de 20 mètres entre de 2 trappes d'un même plancher

Mesures de prévention

Thématique Échafaudages

Matériaux compatibles

utilisation de compléments en planches si nécessaire

Ces planches devront être solidement fixées à la structure métallique de l'échafaudage, après avoir été vérifiées, contrôlées par le fournisseur, et identifiées tout au long de leur utilisation.

Mesures de prévention

Thématique Échafaudages

Réglementation : Lisse, sous lisse et plinthe

La réglementation prévoit que l'échafaudage doit être à 20 cm maxi de la coque

(décret n° 2004-924 du 1^{er} Septembre 2004).

Si pour des raisons de configurations de sites ou de procédés de travail,

cette mesure ne peut pas être respectée,

et uniquement dans ce cas,

certaines zones de l'échafaudage pourront être éloignées.

Dans ce cas un dispositif de protection collective

(lisse, sous-lisse, plinthe) doit être installé.

A défaut, un équipement de protection individuelle sera utilisé.

Mesures de prévention

Thématique Échafaudages

Côté bateau, pour les parties de l'échafaudage situées à plus de 20 cm de la coque,

A/ Sur les planchers de circulation, en fonction de l'évaluation des risques, des mesures d'organisation et pendant la période de gêne technique, une lisse (entre 1m et 1,10 m) sera maintenue de manière permanente.

B/ Dans ce cas, et pendant les phases de travail, la mise en place de protections individuelles compensatoires est obligatoire (harnais, longe, point d'ancrage fiable et prédéfini).

C/ Dès lors que les phases de travail nécessitent le retrait de la lisse, elle doit être systématiquement remplacée à la fin de l'activité.

D/ Côté extérieur, une lisse et une sous-lisse (à 45 cm) sont obligatoires s'il y a un cocon. Sans cocon, il faut ajouter une plinthe (entre 10 et 15 cm).

Mesures de prévention

Thématique Échafaudages

Accès et issues de secours

Le nombre d'accès et sorties d'évacuation sera directement fonction de la taille du navire et de sa configuration suivant une évaluation des risques réalisée systématiquement avant chaque démarrage de chantier.

Mise en place d'un accès tous les 25 mètres, de chaque côté du bateau, ou à l'avant et à l'arrière (navire de 50 m maxi).
Prévoir une réservation à l'arrière de chaque navire pour une évacuation éventuelle d'un blessé médicalisé (type intervention pompiers).

Mesures de prévention Thématique Chantiers Mobiles



Mesures de prévention

Thématique Chantiers Mobiles

- mise en place d'une **ventilation** permettant une extraction à la source selon la nature des polluants en présence (fumées de soudage, peintures, vernis, etc...),
- réalisation, d'une légère pente avec siphon de vidange, afin de **recupérer tous les fluides éventuels** (huile de coupe, solvant, eaux de lavage, etc...),
- découpe sur le côté du conteneur , avec mise en place d'une baie vitrée, permettant **une vue sur l'extérieur**, ainsi que d'un **éclairage artificiel**,
- mise en place d'un **réseau électrique conforme** (disjoncteur différentiel 30 mA),
- mise en place de **moyens d'aide à la manutention** (potence, chèvre, palan, etc...).

Mesures de prévention

Thématique Cocons

Les principaux risques pouvant être rencontrés à l'intérieur de ce type de structure sont :

- le risque d'intoxication lié à l'utilisation de produits chimiques par les divers corps de métiers (solvants, peintures, colles, etc...),
- le risque d'incendie dû aux produits inflammables utilisés,
- le risque d'explosion lié à l'accumulation de vapeurs, poussières, brouillards, etc...

Mesures de prévention

Thématique Cocons

- utilisation systématique de bâches thermoplastiques de classement **M1**,
- mise en place d'un **système de ventilation**, complémentaire dans la limite du possible, aux ventilations locales, permettant un flux descendant vertical (vérifié par tests fumigènes), et une vitesse d'aspiration minimale de 0,3 m/sec (paroi rectiligne),
- formalisation des **protocoles de réception** (vitesses d'aspiration, débits, ...),
- mise en place d'**accès et issues de secours** en nombre suffisant (signalisation, identification).

Synthèse des mesures de prévention

Techniques

- Échafaudages
Conception et Installation,
- Chantiers Mobiles
Aménagement intérieur.
- Cocons
Matériau, ventilation, accès,

Synthèse des mesures de prévention

Organisationnelles

- Mise en œuvre de documents supports,
- Formalisation de procédures de travail.

Humaines

Valorisation et partage des connaissances
Réunions thématiques, groupes de travail,...

Mises en application



Mises en application



Mises en application



Conclusion

- Intégration du volet « Hygiène et Sécurité » lors de la signature de l'Accord Cadre Tripartite Régional Nautisme ,
- Engagement dans l'action collective « Grande Plaisance » (aides financières simplifiées),
- Élaboration d'un guide de bonnes pratiques en partenariat avec la DRTE-FP (site www.grandeplaisancepaca.fr),
- Présentation de la démarche : Secteur Petite-Moyenne plaisance,

Perspectives

Démarrage d'une nouvelle action collective

2 thématiques

- Produits chimiques
(substitution, utilisation, stockage, etc...)

- Installations électriques